

COMMUNE DE WEMMEL
Conseil communal Jeudi 26 janvier 2017

Décisions

Application de l'article 252 du décret communal.

Présents : **Walter Vansteenkiste**, président faisant fonction ; **Bernard Carpriau**, **Monique Van der Straeten**, **Vincent Jonckheere**, échevins ; **Christian Andries**, **Didier Noltincx**, **Roger Mertens**, **Jacqueline Moreau**, **Roberto Galluccio**, **Jeannine Sarels**, **Alain Stubbe**, **Koen Weemaes**, **Wies Herpol**, **Steve Goeman**, **Monique Froment**, **Veerle Haemers**, **Michèle Laemont**, **Eugène Verbist**, conseillers ; **Katrien De Taeye**, secrétaire communale ;

Excusés : **Raf De Visscher**, président ; **Christine Lemmens**, **Marcel Van Langenhove**, échevins ; **Jan Verhasselt**, **Thierry Mombeek**, **Bernard Hoebanckx**, **Marie Christine Nys**, conseillers ;

*La conseillère **Veerle Haemers** est présente à partir du point 9.*

La séance du Conseil communal est déclarée ouverte par le président à 19h30.

Raf De Visscher, président, est excusé.

Il a désigné Walter Vansteenkiste, bourgmestre, en tant que président (conformément à l'art. 8 du décret communal).

Le point supplémentaire « Aménagement de la voirie à l'Eykenveld : situation des routes – cession de terrain – autorisation » est, à l'unanimité des voix, ajouté en urgence à l'ordre du jour et sera traité en tant que point 3.

SÉANCE PUBLIQUE

1. Notules du Conseil communal du 22/12/2016. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
2. Ordonnance communale d'enregistrement et de taxation sur les maisons et bâtiments abandonnés. Ce point est ajourné à l'unanimité des voix.
3. Aménagement de la voirie à l'Eykenveld : état des routes – cession de terrain – autorisation. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
4. Réaménagement des alentours de l'église – Rue du Presbytère : approbation de l'offre IWVB - Remplacement du réseau de distribution des eaux. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
5. Réalisation de la gestion du parc – phase 1 : Rue du Presbytère et alentours de l'église – Approbation du cahier des charges et modalités d'application. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
6. Rue Remeker : construction d'un réseau d'égouts séparés – Approbation du cahier des charges et modalités d'application. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.

7. Réalisation – extension de l'école primaire francophone – Approbation du cahier des charges et modalités d'application. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
8. Mission d'étude pour l'architecture, la stabilité, les techniques, la coordination de la sécurité, la conception et la mise en œuvre et les rapports EPB pour la construction d'une maison sociale et d'un centre de services local pour le CPAS et d'une bibliothèque pour l'administration communale de Wemmel : exigences du programme et approbation du devis. Ce point est approuvé par 9 voix pour, 6 voix contre (Christian Andries, Didier Noltincx, Roger Mertens, Roberto Galluccio, Alain Stubbe et Eugène Verbist) et 2 abstentions (Bernard Carpriau et Jeannine Sarels).
9. Modification du règlement de roulage complémentaire : placement d'un passage pour piétons à la Chaussée Romaine à hauteur de l'entrée du Colruyt. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
10. Modification du règlement de roulage complémentaire : placement d'un passage pour piétons au Dries. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
11. Règlement concernant le soutien de projets en réponse au film « Demain ». Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
12. Statut juridique du personnel : modifications. Ce point est approuvé par 17 voix pour et 1 abstention (Eugène Verbist).
13. Sibelgas : approbation des modifications statutaires et détermination du mandat – Assemblée générale extraordinaire du 28/03/2017. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.

QUESTIONS ORALES DES CONSEILLERS COMMUNAUX

Christian Andries quitte la séance.

Didier Noltincx

- Déclare qu'une jeune fille de 12 ans a récemment été agressée sur le terrain du KVK Wemmel. Il demande si la sécurité pourrait être garantie sur le site en fermant le stade le soir. Le bourgmestre répond que les clubs n'ont pas demandé de mesures supplémentaires. Il existe des projets de relancer la maison de jeunesse, et la sécurité et l'accessibilité seront certainement abordées dans ce contexte. Des discussions seront également menées avec le club de foot.

- Constate que les services interviennent efficacement par temps de gel et que l'épandage dans les rues est correctement assuré. Il déplore par contre que certains trottoirs et pistes cyclables soient glissants et dangereux. Il demande quelles actions peuvent être entreprises vis-à-vis des habitants. Le bourgmestre répond que les riverains sont eux-mêmes responsables de leur trottoir. L'échevin Carpriau ajoute que les nouvelles pistes cyclables qui ont été aménagées sont la propriété de la Région flamande. La commune de Wemmel va néanmoins acheter un tracteur qui permettra également d'assurer l'épandage sur les pistes cyclables.

Roger Mertens

Signale que Hans Bonte, le bourgmestre de Vilvorde, a introduit une plainte contre la construction du nouveau stade national et demande si la commune de Wemmel pourrait faire de même. Le bourgmestre répond que la Wemmel a déjà introduit des objections contre le permis d'environnement et le permis de bâtir. Reste à voir à présent si les permis vont être délivrés. La commune se fait assister par un avocat et fera valoir tous les moyens de droit et procédures juridiques possibles. Le bourgmestre et les échevins remercient les services qui ont rédigé les objections et conviennent qu'un excellent travail a été fourni dans ce dossier. D'autres communes se basent sur notre dossier pour introduire leurs propres objections.



Alain Stubbe

Demande quand nous aurons une réponse définitive au sujet de la construction du nouveau stade national. Le bourgmestre répond que c'est difficile à dire étant donné que des délais doivent être respectés dans chaque procédure.

Le prochain bulletin d'information communal contiendra suffisamment d'informations au sujet de ce dossier.

Koen Weemaes

Signale que la campagne « Tournée Minérale » débutera en février et invite tous les membres du Conseil communal à y prendre part. Le bourgmestre trouve que c'est une bonne idée et déclare que chacun est libre de participer à la campagne.

Cette liste contenant une description succincte des décisions est consultable auprès du secrétariat communal, à la maison communale, Avenue Dr. H. Follet 28 à 1780 Wemmel, pendant les heures d'ouverture et ce jusqu'au 24/02/2017.

Wemmel, 31/1/2017,

Par ordonnance :
La secrétaire communale
KATRIEN DE TAEYE

Le président faisant fonction
WALTER VANSTEENKISTE

